



Pour le maintien à 100% de l'intégralité du traitement en cas d'arrêt maladie

Pour nos carrières, nos salaires, nos retraites, nos conditions de travail

Le 13 mai, mobilisons-nous !

Le 13 mai, la CGT appelle à se mobiliser contre la politique d'austérité du gouvernement et ses conséquences sur notre quotidien professionnel. Le combat contre la politique d'austérité est un combat très concret :

➤ **Contre la baisse de la rémunération à 90% pendant les arrêts maladie, contre la journée de carence, pour le maintien à 100% de l'IFSE en Congé longue maladie**

La CGT invite tous les agents du CNFPT à signer la pétition de l'ensemble des fédérations de fonctionnaires. Concernant les agents en Congé longue Maladie.

Un décret a été pris en 27 juin 2024 concernant le régime indemnitaire des fonctionnaires d'Etat. Il a permis d'améliorer leur situation. En effet, jusqu'à présent leurs primes étaient suspendues lorsqu'ils étaient en Congé Longue Maladie. Désormais, leurs primes et indemnités sont maintenues jusqu'à 33% la 1^{ère} année de CLM, et 66% les 2^{ème} et 3^{ème} années de CLM.

Sous couvert de parité, certains exécutifs locaux tendent à transposer le décret auprès de leurs agents et à remettre en cause des régimes de garantie du régime indemnitaire plus favorables.

Une réunion avec la direction générale du CNFPT est prévue le 16 mai : la CGT revendique le maintien à 100% de l'intégralité du traitement (traitement indiciaire et régime indemnitaire) en arrêt maladie.

➤ **Pour nos carrières**

La CGT refuse le blocage des carrières –du fait des mesures gouvernementale ou des blocages internes au CNFPT.

La non-nomination des agents du CNFPT promus ou lauréats de concours et examens professionnels sous des prétextes bidon : ça suffit !

La CGT exige le respect des lignes directrices de gestion de l'arrêté signé par le président François Deluga. Elle appelle le président Yohan Nédelec à faire respecter les LDG par la direction générale : nomination immédiate de tous les promus, lauréats de concours et d'examen professionnels.

Le veto des responsables hiérarchiques sur les promotions et avancements de grade des agents : ça suffit !

Pour le rétablissement des compétences des instances paritaires et le respect de l'avis des représentants du personnel en instances paritaires et dans les réunions techniques.

➤ **Pour nos conditions de travail : recrutement des postes vacants, remplacements des agents en arrêt maladie.**

Les mesures austéritaires qui conduisent à ne pas remplacer les agents en arrêt maladie ou « suspendre » les recrutements des postes vacants sont inacceptables : elles créent des tensions dans les services, épuisent les agents en bonne santé, génèrent des RPS, provoquent des arrêts maladie.

La CGT revendique

- le rétablissement d'une politique sociale des remplacements au CNFPT
- le respect des engagements pris par la directrice générale, F. Burgy de ne pas « geler » les postes vacants

➤ **Pour nos salaires**

La CGT revendique : l'augmentation du point d'indice à 6 euros, l'augmentation de l'IFSE, un CIA plancher de 1.000 euros pour tous, le refus de toute pénalisation du CIA pour les agents.

➤ **Pour nos retraites**

La CGT revendique l'abrogation de la réforme de la retraite à 64 ans, le rétablissement de la retraite à 60 ans à taux plein.

Le 13 mai, dans toute la France des mobilisations sont organisées (manifestations, rassemblements)

La CGT appelle les agents à prendre part à ces mobilisations y compris par la grève.

Paris, le 12 mai 2025